CONTES ET NOUVELLES

LA BOMBE

I

Quand vous lirez ces lignes, mes amis, j'aurai poussé mon dernier soupir. Je serai mort dans ce lit ou tombé, dans la cour de la prison, la poitrine percée de douze balles.

Ma fin est proche et je l'attends patiemment. Un peu plus tôt, un peu plus tard... Je suis affalé sur un lit d'hôpital ; ma tête disparaît dans la charpie, et sous les bandelettes ; j'empoisonne l'iodoforme.

Au pied de mon lit, à gauche, il y a un soldat — une jeune recrue — qui me regarde en tremblant. A droite, un mladchiyvakmister — un brisquard celui-là... le Saint-Georges au ruban jaune et noir brille sur son uniforme.

Vous savez qu'avec l'aide de quelques camarades de l'Université, j'ai organisé des meetings... enfin, nous fondâmes un journal. Mais, un jour, la police, sabre au clair, fit irruption dans la cave où nous nous réfugions...

Les uns prirent les routes de Sibérie, gémissant sous la nagaïka du Cosaque ; les autres, la potence ou les fusillades en eurent raison. Quant à moi, j'échappai et jurai de venger les camarades morts pour la Cause.

Le gouverneur de Yolkeff, tout particulièrement, s'était montré injuste, violent et partial, dans cette affaire...Nous résolûmes de le supprimer. Je m'offris pour lancer la bombe qui devait l'anéantir.

Rien ne me retenait ici-bas... rien ! Je n'avais plus ni père ni mère. Seuls, peut-être, les yeux de Sergine, la fille d'Ivan Mikaïlovitch, auraient pu m'arrêter.

Chère Sergine ! Nos pères avaient servi ensemble et nous nous étions connus tout jeunes. Mais, depuis de longs mois, je l'avais perdue de vue et, sans doute, elle m'avait oublié...

II

Justement, le gouverneur donnait, à quelque temps de là, une soirée en l'honneur des vingt ans de sa fille — une pâle enfant blonde et blanche. En ma qualité d'auditeur à l'Université de Yolkeff, je fus invité

Oh ! si vous saviez quelle joie j'éprouvai quand je reçus ce petit carton :

Le général Kostrowisky, gouverneur de Yolkeff, prie le bien-né Boris Jarowski de le satisfaire en assistant à la réunion du...

Des camarades vinrent m'aider à confectionner la bombe. Ah ! si vous aviez vu avec quel soin je la préparais ! J'y passai trois nuits... Je ne négligeai rien ! Aussi, lorsqu'elle fut terminée, c'était un véritable bijou, une merveille de précision...

Je m'habillai pour aller à la réception, le soir venu ; et je la plaçai dans la poche gauche de mon habit, sur ma poitrine ; puis j'enfilai une pelisse de fourrure, qui me donnait l'air d'un riche boyard retour de Paris.

Il faisait froid, la neige tombait en épais flocons et blanchissait les rues. Mais, dans le vaste salon du général, on oubliait la rigueur de la température extérieure. Une bûche crépitait, dans la haute cheminée, illuminant une partie de la pièce et saturant l'air d'une douce chaleur. Le lustre éblouissait de lumière et faisait rutiler les dorures, étinceler les glaces.

Je me sentais tout joyeux et j'admirais les moindres choses autour de moi, avec complaisance en pensant que, tout à l'heure, tout cela serait réduit à néant.

Les invités étaient déjà nombreux et il en arrivait toujours.

Il y avait beaucoup d'officiers. Les femmes étaient jolies et étalaient leur épaules endiamantées. Un délicat parfum chatouillait mes narines, sans m'attendrir...

— Flirtez, riez, couples heureux, murmurais-je en moi-même, accoudé sur un ravissant meuble en bois de rose. Jouissez de ce bonheur et de ce luxe que vous prenez aux malheureux... Vos instants sont comptés...

Puis j'admirais le beau samovar d'argent, une merveille d'orfèvrerie, artistiquement ciselée. C'est toute une fortune qu'il représentait. Et je sentais, de nouveau, bouillir en mois l'exaspération la plus folle et je poursuivais mes menaces intérieures.

Je me tournai vers l'orchestre de balalaïka qui venait de commencer une czarda. Je m'efforçais de ne rien laisser paraître de ma haine et je me préparais à me mêler à la fête, afin de ne pas attirer l'attention sur moi...

III

A peine avais-je fait quelques pas dans la direction de l'orchestre que je reculais et une exclamation s'arrêtait sur mes lèvres. Il me semblait que je n'avais plus une goutte de sang dans les veines, tellement t'étais glacé ; en même temps, un tremblement nerveux agitait mes membres, je portais ma main à mon front où perlait des gouttes de sueur.

Heureusement, j'étais dissimulé par des plantes vertes et personne n'avait pu s'apercevoir de mon trouble. Je me remis un peu et regardai à nouveau, espérant que mes yeux avaient été dupes d'une illusion...

Hélas !

Là-bas, assise sur un fauteuil et s'éventant gracieusement, c'était bien Sergine ! Sergine... la seule femme que j'ai aimée avec ma mère... Sergine pour laquelle j'aurais fait tous les sacrifices... Sergine dont les grands yeux noirs m'hypnotisaient de leur regard si doux... Sergine enfin, celle que j'aimais, que j'adorais en silence, depuis des années !

Et là, dans ma poche gauche, une masse lourde, pesante, me rappelait à la réalité. C'était *elle*... elle... l'autre... Tout à l'heure encore, je me faisais une joie de la voir éclater au milieu du salon, fracassant tout, me tuant moi-même... C'était elle que je considérais comme ma compagne, ma fiancée ; c'est avec elle que je voulais mourir... car j'y laisserais ma peau, je n'en doutais pas.

Au moindre de mes mouvements, elle bougeait, dans ma poche, et il me semblait entendre une voix — sa voix — me dire, impérieusement :

— Boris, faiblirais-tu à cause d'une femme... Pense aux malheureux qui gémissent de froid et de misère... à tes camarades que tu dois venger...

Aucun bruit n'arrivait à mon oreille, ni le brouhaha de l'élégante sociétté, ni la musique mélodieuse... Je ne voyais plus ni l'or ni les meubles, ni le samovar d'argent, ni le vieux général, ni les belles dames, ni les officiers chamarrés... Sergine emplissait mes yeux de son image exquise... Toute jolie dans sa robe de fine mousseline blanche... Oh ! ses yeux, les grands yeux de Sergine, qui semblaient contenir à eux seuls toute la bonté, toute la douceur répandue sur la terre... et ses cheveux noirs, les plus beaux qui fussent au monde... et son teint délicat... sa peau d'une blancheur exquise...

Non ! Non ! C'était impossible, je ne pouvais plus... je ne pouvais plus... La cause ! Oui... la cause, l'humanité, la liberté... mais Sergine, ma belle Sergine, cet ange de pureté et de charme... la sacrifier... elle ! Oh ! qu'avait-elle fait pour qu'on la fît souffrir... pour que sa jeunesse fût fauchée...

A ce moment, un de mes camarades, Alexis Loubanoff, s'approcha de moi et me frappa sur l'épaule :

— Boris... L'as-tu ?...

— Oui, je l'ai, répondis-je affreusement troublé. Elle est là...

— Attention, n'est-ce pas, me dit-il en un souffle, dans cinq minutes...

Cinq minutes !... il ne me restait que cinq minutes... et je sentais que je n'avais plus la force de lancer la bombe. Pourtant, il le fallait...

Que faire... Que faire ? Mes idées s'égaraient et il me fallait une force surhumaine pour ne pas tendre les bras vers Sergine. Je ne la quittais pas des yeux, sans qu'elle pût me voir et je sentais mes prunelles agrandies par l'épouvante...

Encore une seconde, ma vue se voilait ; ma tête bourdonnait ; j'avais peur de chanceler, de ne pouvoir aller jusqu'au bout...

— Ce serait lâche, me disais-je. Du courage ! Pense à ceux qui sont morts en Sibérie sous la nagaïka du Cosaque... à tous ceux que l'on oppresse... Adieu Sergine, je vous aime... pardonnez-moi. Adieu!

Machinalement, au signal d'Alexis Loubanoff, je mis la main à ma poche et lançai la bombe meurtrière... la bombe qui devait tuer ma bien-aimée !

Un fracas épouvantable. Je m'évanouis et n'entendis plus rien.

Et maintenant quand je me rappelle la scène du carnage, je vois la maison s'entr'ouvrir avec un épouvantable fracas... les uns fuir, les autres chanceler... le gouverneur s'écrouler, couvert de sang... Et Sergine... ô ma bien-aimée... c'en était fait... C'est moi qui l'ai tuée... Sergine... Sergine... j'ai la fièvre... *Zemla vola !* Terre et liberté !...

E.-G. BREZOL.

AVIS AUX REVOQUÉS DES P. T. T.

Le Comité de secours informe les camarades révoqués que la répartition des secours aura lieu pour ce mois, le vendredi 7 janvier 1910, de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures au siège du comité, 1, rue du Pont-de-Lodi. — Le Comité.

TRIBUNE DU CONGRÈS NATIONAL

Coopération et Socialisme.

LA MOTION DU PAS-DE-CALAIS

On est à peu près unanime, dans le Parti socialiste, à proclamer l'utilité de la coopération de consommation. Mais, lorsqu'il s'agit de définir en quoi consiste cette utilité et de déterminer, par suite, les rapports qui doivent exister entre la coopération et le socialisme, de graves divergences surgissent entre militants.

Ce sera là une des grosses questions qu'auront à examiner les congrès national et international de Nîmes et de Copenhague.

Deux thèses sont en présence.

Pour les uns, la coopération n'a qu'une valeur d'auxiliaire du mouvement socialiste Elle soulage la classe ouvrière en augmentant le pouvoir utile de ses salaires ; elle fournit des secours aux grévistes ; elle édifie les Maisons du Peuple, ces « arsenaux et forteresses » du Parti et fournit amplement des « munitions pour les batailles électorales, sous la forme de subsides aux caisses des organisations politiques.

Telle est la conception mise en œuvre par les socialistes belges qui ont su en tirer, il faut le reconnaître, des avantages réels. C'est à cette conception que se rallient, en France, nos camarades de la Fédération du Nord et qu'a défendue, dans la tribune ouverte par l'*Humanité*, le citoyen Lebas.

Pour d'autres — c'est la thèse développée par Hélies, Von Elm, Aubriot, et c'est l'opinion à laquelle je me range — la coopération a une *valeur socialiste en soi*, et c'est en méconnaître la portée que de la réduire à n'être que l'auxiliaire, la « vache à lait » du Parti.

Certes, la coopération ne se suffit pas à elle-même. De même que le syndicalisme, de même que l'action politique, elle n'est qu' « un des moyens employés par le prolétariat pour se libérer du joug capitaliste », suivant l'expression de Von Elm, mais elle est incontestablement un de ces moyens. J'affirmerai même que, d'un certain point de vue, elle est le *moyen socialiste par excellence*.

Il est possible que dans la bataille quotidienne du prolétariat contre l'exploitation capitaliste, la coopération ne puisse pas porter — actuellement — des coups aussi redoutables, ou du moins aussi retentissants, à la puissance patronale que l'action syndicale, s'érigeant jusqu'à la grève générale, ou que l'action politique aboutissant à des mesures d'expropriation. Mais elle a un rôle positif, une *valeur socialiste de démonstration et de création* que n'ont pas les autres armes utilisées par le prolétariat.

Réduite à ses propres forces, l'*action politique* de la classe ouvrière ne peut apporter à la structure sociale que des modifications superficielles. Elle aboutit à un changement du personnel gouvernemental. Elle remplace les prolétaires de l'industrie privée par les prolétaires de l'Etat-patron. Elle substitue aux conseils d'administration des sociétés anonymes, des administrations de fonctionnaires. Elle ne peut, en somme, que généraliser le système des régies avec tous leurs inconvénients.

Quant au *syndicalisme*, il est bien un mode d'action essentiellement ouvrière et, par l'introduction du contrat collectif du travail dans le droit moderne, il apporte sa pierre à l'édification d'un ordre social nouveau. Mais c'est au nom d'une solidarité restreinte, celle du métier, que le syndicalisme parle et agit. Par l'organisation confédérale, il est vrai, le syndicalisme dépasse les limites de l'égoïsme corporatif il unit les producteurs, de toutes professions, dans leur revendication de meilleures conditions de bien-être et de liberté. Mais lorsque, de l'organisation du travail, il veut passer à l'organisation de la production, le syndicalisme, pris dans le système général de la recherche des bénéfices industriels aboutit nécessairement à reconstituer l'égoïsme des groupes de producteurs et laisse subsister toute l'incohérence de la production moderne, avec ses crises et ses chômages.

L'histoire des « associations de production » (dites coopératives de production) amenées à la banqueroute matérielle par les difficultés de la lutte économique ou à la faillite morale par le succès de leur entreprise et transformées en sociétés capitalistes, est pleinement suggestive. Supposons même que la C. G. T., victorieuse par la grève générale, veuille organiser par l'intermédiaire de ses syndicats confédérés (la mine aux mineurs ; la poste aux postiers ; le bazar aux employés, le chemin de fer aux cheminots) la production et la distribution des richesses, Elle substituerait au chaos d'un régime économique basé sur la recherche du dividende capitaliste, l'anarchie d'un régime fondé sur la recherche d'un profit corporatif, réalisé comme le bénéfice capitaliste, aux dépens de la masse consommatrice. Elle ne ferait pas disparaître les phénomènes de surproduction ou de disette, les gaspillages économiques, les crises, les chômages qui caractérisent le système industriel moderne.

C'est à la coopération de consommation qu'il appartient, en subordonnant l'œuvre de la production aux besoins constatés ou probables de la consommation, d'édifier en plein régime capitaliste des groupements de consommateurs et de producteurs, conçus sur une base rationnelle, et de tracer, avec toute l'autorité d'une démonstration expérimentale, le *schéma* de l'organisation socialiste de la production et de la distribution des richesses.

La supériorité initiale, au point de vue socialiste, de la coopération, c'est, comme le remarque Mutschler dans la *Revue syndicaliste*, qu'elle groupe les hommes non pas comme producteurs ayant des intérêts opposés à ceux des consommateurs, mais en tant que consommateurs dont les intérêts homogènes s'identifient avec ceux de la communauté, et qu'elle réalise ainsi le « maximum de solidarité ».

La première tâche de la coopération est d'organiser ces intérêts homogènes pour la distribution des objets nécessaires à leur existence, de supprimer le détaillant et le bénéfice capitaliste de cet intermédiaire. Première application d'un principe socialiste.

La besogne ultérieure de la coopération est de *fédérer* les groupements de consommateurs, de centraliser les besoins de la consommation au sein des *Wholesales* ou *Magasins de Gros*, de supprimer le commerce de gros et le bénéfice capitaliste de ce commerce. Deuxième victoire d'un principe socialiste.

La tâche ultime de la coopération est, connaissant les besoins constatés ou présumés de la consommation, d'entreprendre la fabrication des denrées nécessaires à ces besoins et de supprimer le fabricant et le bénéfice capitaliste de ce fabricant.

Résultat d'une importance décisive et véritablement révolutionnaire, du point de vue socialiste : car c'est la substitution d'un système rationnel de production à un système anarchique, c'est l'intérêt de la collectivité (des consommateurs) remplaçant, comme *norme* de la production, l'intérêt industriel ou corporatif de production.

A mesure que les *Wholesales* se développent, englobent un nombre de plus en plus considérable de consommateurs et créent de nouveaux services de production, ce sont de nouvelles industries qui *se socialisent* dans toute la force du terme.

Et, pour les industries même qui, normalement, doivent demeurer en dehors de son domaine la coopération trace un modèle de gestion socialiste, d'administration gérée par les administrés eux-mêmes. Les associations d'abonnés du téléphone, les ligues de défense des voyageurs, les touring-clubs sont une première application du mode coopératif ou socialiste de l'administration publique.

Le seul péril de la coopération, ainsi entendue, serait que les légitimes intérêts des ouvriers fussent sacrifiés au désir d'une production intensive et à bon marché. Mais le développement même de la coopération, faisant entrer dans les services de production des *Wholesales* une partie de plus en plus considérable du prolétariat producteur, est une garantie contre ce péril : les ouvriers consommateurs de la *Wholesale* conservent, comme producteurs, toutes les libertés syndicales ; l'application du contrat collectif conclu entre la communauté des consommateurs et les groupes de producteurs, assurera un juste équilibre des droits du travail et de la société.

La conception que nous avons définie de la valeur socialiste de la coopération nous trace, tout naturellement, la ligne de conduite du Parti vis-à-vis de la coopération. L'action du Parti et celle des coopératives, comme celle de la C. G. T., doivent être parallèles, sympathiques, mais indépendantes. Les socialistes ont le devoir d'adhérer aux coopératives groupées autour de la B. C. S. et du M. D. G.. Ils doivent, comme coopérateurs, s'appliquer à leur faire jouer, dans l'économie moderne, le rôle transformateur que nous avons dégagé. Ils peuvent et doivent même faire consacrer une partie des ristournes à créer des Maisons du Peuple et des œuvres de propagande coopérative qui soient de nature à développer chez les coopérateurs les sentiments de solidarité prolétarienne. Mais ils doivent éviter tout ce qui ressemblerait à une immixtion du Parti dans l'organisation coopérative, tout ce qui serait de nature, en éloignant certains prolétaires consommateurs, à diminuer le pouvoir utile de la coopération. Libre aux coopérateurs de subsidier spontanément les sections du Parti si elles le jugent utile ; mais il importe que ces subsides ne soient pas *imposés* par le Parti.

Réciproquement, celui-ci, tout en sympathisant avec la coopération, doit conserver son autonomie et repousser toute mesure qui infligerait à ses membres non-coopérateurs une *capitis diminutio*.

Telles sont les préoccupations qui ont inspiré la motion Aubriot votée par la XVe section de la Seine et adoptée par d'autres sections, C'est à des préoccupations du même genre que répond la motion votée par la Fédération socialiste du Pas-de-Calais, dans son congrès de Béthune :

« La Fédération socialiste du Pas-de-Calais,
» considérant que la coopération de consommation, en arrachant les consommateurs
» ouvriers aux intermédiaires capitalistes et
» en subordonnant la production aux besoins
» de la consommation, a une valeur propre
» au point de vue de la transformation socialiste ;
» Est d'avis que les membres du Parti ont
» le devoir d'entrer dans les coopératives
» adhérentes à la Fédération départementale,
» à la B. C. S. et au M. D. G.
» Laisse aux coopératives le soin de consacrer, si elles le jugent utile ou possible
» une partie de leurs fonds de propagande
» aux caisses du Parti. »

Quelle que soit la rédaction adoptée par les congrès de Nîmes et de Copenhague, c'est de cette conception qu'ils s'inspireront s'ils veulent donner à la coopération son maximum d'efficacité socialiste.

Raoul BRIQUET.

Pour le Monument Ferrer

NEUVIEME LISTE

D. K.	3 »
Lecomte Auguste	1 50
Riquet, à Nîmes	0 75
Les anciens camarades de la Maison Gouverneur	4 50
Jean Noir	1 »
Paquelin Alfred	1 »
Un groupe de socialistes et de libres penseurs écœurés du banditisme clérical	5 50
La Lumière d'Hirtou	2 80
B. Gauthier, L. Peslerbes, G. Tilman,	3 »
P. Roux, à Marseille	0 30
Un haut fonctionnaire de l'Est	3 »
Les membres de l'Avant-Garde de la Libre Pensée du Bocage	5 »
Elie Delcros, un syndiqué près Gaillac (Tarn)	5 »
René Garaude, instituteur à Roquefort (Landes)	0 60
Deux libres penseurs de la Villette	2 »
L'Union du Bourget	10 »
Laigle à Paris	0 50
Dalmasso	1 »
Un M.·. Vive Ferrer !	0 50
Total de la neuvième liste	
Total des précédentes listes	1.208 55
A ce jour	1.259 50

MAISON DES SYNDIQUES DU XVIIe
67, rue Pouchet

Samedi 15 janvier, à 8 heures 1/2 du soir

FETE FAMILIALE

avec le concours des Poètes chansonniers : **P. Paillette, Ch. d'Avray, M. Doublier, R. Guerard, F. Mouret, Jane Regine,** etc., etc., dans leurs œuvres.

BAL DE NUIT. — Entrée 0 fr. 50 pour les frais.

Réclamer des cartes à l'avance : à la Maison des Syndiqués et à la Coopérative La Ménagère, rue de la Jonquière.

Magasin de Gros des Coopératives de France
208, Rue Saint-Maur, Paris (10e) Téléphone : 445-27

FROMAGES DE GRUYÈRE

Le Magasin de Gros peut livrer d'excellents Fromages de Gruyère, façon Emmenthal, rendus franco gare destinataire.
Les meules pèsent de 40 à 80 kilos.
Adresser les commandes, 208, rue Saint-Maur.

Supériorité constatée
ENCRES MIETTE
GRANDE MARQUE :
"VILLE DE PARIS"

La Vie Sociale

LES GRÈVES

A Paris

LES FUMISTES INDUSTRIELS

Fin du conflit Déroche. — Victoire ouvrière

Le conflit Déroche est terminé, grâce à la solidarité des camarades travaillant sur les divers chantiers de la maison Déroche qui accepte de payer le déplacement réclamé par la chambre syndicale pour les camarades travaillant à Colombes. Donc, à partir du présent avis, tous les chantiers qui avaient été arrêtés peuvent reprendre leur activité.

La chambre syndicale tient à rectifier une erreur, involontaire de notre part, qui s'est produite dans l'information parue dans l'*Humanité* de dimanche, dans laquelle il était dit que M. Déroche touchait 1 fr. 50 de déplacement par ouvrier et par jour, alors que M. Déroche a prouvé qu'aucune somme ne lui était allouée pour le déplacement. Dont acte.

Le secrétaire : Marx.

Dans les Départements

LES PEAUSSIERS DE GRAULHET

Castres-sur-l'Agout, 4 janvier. — On mande de Graulhet qu'il se produit toujours des actes de sabotage sur les lignes portant le courant électrique ; des patrouilles de gendarmerie surveillent les usines.

L'exode des enfants a commencé ; vingt ont été dirigés sur Decazeville, d'autres vont partir sur Toulouse, Castres, Mazamet et Albi.

Des soupes communistes fonctionnent. Un appel est adressé par le comité de grève aux municipalités républicaines et socialistes, demandant des secours pour pouvoir faire face aux dépenses de ces soupes communistes, qui doivent alimenter trois mille huit cents bouches.

Le préfet du Tarn et le sous-préfet sont sur les lieux. — (*Havas*).

COMMUNICATIONS SOCIALISTES

FEDERATION DE LA SEINE

Le Secrétariat invite les secrétaires des sections de Paris et de banlieue à retourner le double des mandats de leurs délégués au Congrès fédéral du 16 janvier prochain le plus rapidement possible, afin de faciliter l'établissement des cartes qui ne seront délivrées, salle de l'Egalitaire, que contre un mandat régulièrement établi.

Les mandats en blanc ont été remis aux délégués des sections ou envoyés par la poste aux secrétaires qui auront à les remplir et à en adresser un exemplaire par délégué, 49, rue de Bretagne, le second devant rester entre les mains du délégué lui-même.

La représentation des sections a été établie, conformément aux statuts, d'après les comptes de la trésorerie fédérale, à raison de 1 délégué par 25 cartes et 200 timbres, soit 8 timbres par carte.

Si des erreurs existaient dans le tableau ci-dessous, qui indique le nombre des cartes et des timbres pris dans l'année 1909 et le nombre de délégués de chaque section au prochain Congrès, prière d'en aviser le Secrétariat qui fera, s'il y a lieu, les rectifications.

	CARTES	TIMBRES	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
1re section	31	275	2
2e —	75	670	3
3e —	146	1.025	6
4e —	135	1.100	6
5e —	274	2.200	11
6e —	80	650	4
7e —	55	400	2
8e —	20	250	1
9e —	115	850	5
10e —	200	1.550	8
11e —	255	2.700	11
12e —	443	3.050	16
13e —	312	2.600	13
14e —	226	1.900	9
15e —	330	2.500	13
16e —	95	530	2
17e —	240	1.900	10
18e —	700	6.600	28
19e —	309	3.550	13
20e —	482	3.900	20
Arcueil-Cachan	57	450	3
Aubervilliers	90	500	3
Asnières	30	300	2
Alfortville	139	[illegible].050	6
Bagneux	35	190	1
Bagnolet	42	400	2
Bois-Colombes	25	100	1
Bourg-la-Reine	17	180	1
Bry-sur-Marne	21	125	1
Bondy	34	210	2
Boulogne	80	800	4
Bourget	14	125	1
Châtillon	39	225	2
Clamart	39	350	2
Champigny	36	350	2
Créteil	30	180	2
Courbevoie	80	620	4
Choisy-le-Roi	40	450	2
Charenton	25	350	1
Clichy	40	250	2
Colombes	60	500	3
Epinay	28	175	1
Fontenay-sous-Bois	20	100	1
Fontenay-aux-Roses	46	260	2
Gentilly	40	150	1
Ivry	165	1.600	7
Issy	85	700	4
Ile-Saint-Denis	20	250	1
Joinville	8	90	1
Kremlin-Bicêtre	60	[illegible]	3

DERNIÈRE HEURE

LA LIGUE SOCIALE D'ACHETEURS
ET LES GARÇONS DE CAFÉ

La Réunion d'hier soir

La *Ligue Sociale d'Acheteurs*, fondée et dirigée par Mme Jean Brunhes, a tenu hier soir une réunion d'étude consacrée à la situation des ouvriers limonadiers et restaurateurs.

Nous avons déjà parlé, à maintes reprises, de la *Ligue Sociale d'Acheteurs*. Nous avons exposé son programme : Des gens appartenant aux classes privilégiées se sont émus du sort fait à certaines catégories de salariés et se sont efforcés de leur venir en aide. Par quels moyens ? En utilisant l'influence que possèdent — en qualité de consommateurs — les membres de la Ligue. En réservant leurs commandes aux seuls patrons, aux seuls négociants qui donnent à leur personnel un salaire normal, en échange d'un labeur accompli dans les conditions d'hygiène et de sécurité les plus favorables.

Nous n'avons pas à examiner aujourd'hui les résultats obtenus par la *Ligue Sociale d'Acheteurs*. Ce que nous voulons simplement retenir de son initiative, c'est l'indication qu'elle donne à la classe ouvrière.

Il est fort bien que de sincères philanthropes apportent un appui généreux aux travailleurs, mais n'est-il pas indispensable que les travailleurs se préoccupent, eux aussi, eux surtout, de la condition faite à ceux qui fabriquent les objets que nous consommons chaque jour ?

Il y a longtemps que la C. G. T. — à l'exemple des pays étrangers — a institué le *label*. L'usage du label s'est-il développé ? Non. Et pourtant, quel instrument précieux de propagande !

Supposons que la compagne de l'ouvrier — connaissant la misère du *geindre*, qui peine au fournil — exige du boulanger la suppression du labeur nocturne pour le mitron ! Qu'elle veuille connaître de même le salaire, la besogne de ceux qui fabriquent les vêtements, les chaussures, les joujoux des petits et qu'elle exige du marchand la suppression du travail à domicile, de l'odieux *swating-system*. Sa puissance d'achat lui permet d'améliorer la vie de ses compagnons de travail. Et c'est surtout un effort permanent de solidarité qui s'exerce, le *produit* qui rappelle à tous d'une manière concrète, l'œuvre commune d'affranchissement !

La réunion

La réunion de la *Ligue Sociale d'Acheteurs*, Salle des Sociétés Savantes, était présidée par M. Jean Brunhes, qui exposa, dans une spirituelle causerie, le but de l'association.

Après lui, le camarade Boulignat, secrétaire de la Chambre syndicale des Limonadiers, Restaurateurs, parla du pourboire et de ses conséquences. Les garçons de café ne reçoivent pas l'intégralité des sommes versées à leur profit par les clients. Des prélèvements sont opérés : d'abord un droit fixe de 2 à 5 %, puis une retenue pour les « frais » (achat du papier à lettres, indemnité de « casse »), un impôt sur les couverts, le montant des appointements versés aux commis. La somme qui reste après ces déductions est dérisoire. Elle constitue le seul salaire du garçon de café.

Souvent, celui-ci essaye de le compléter par les resources tirées du jeu. Le limonadier joue et perd aux courses.

Lude-Henri, du Conseil syndical, donna ensuite un aperçu des conditions du travail dans les cafés et restaurants où la journée de labeur atteint parfois dix-neuf heures et le temps de présence imposé au personnel, 21 heures !

Après un intéressant exposé de Palisser, trésorier-adjoint du Syndicat, sur les « coulisses des grands restaurants » et le sabotage patronal, l'assemblée adopta un ordre du jour demandant la réduction de la journée de travail dans la corporation des limonadiers et la suppression des « frais », en attendant l'abolition du pourboire. — L.-M. B.

La Mort de Delagrange

SOUS LES YEUX DE LA FOULE

Bordeaux, 4 janvier. — Delagrange avait déjeuné très gaiement avec des amis dans un restaurant du champ d'aviation.

A 2 heures, le vent était plus fort et dissipait la brume ; l'aviateur décida de faire une expérience. C'est alors qu'étant monté sur son siège, après avoir revêtu son costume d'ascension, il fit son premier départ manqué ; puis reprit un second vol et s'éleva avec une légèreté remarquable.

Les spectateurs, pour qui cette expérience était chose nouvelle disaient encore leur admiration, lorsque la chute se produisit.

Ils eurent à peine le temps de jeter un cri d'horreur et de se précipiter que déjà Delagrange était mort, car le docteur Friot, un des spectateurs, ayant ausculté le corps, avait déclaré que tout était fini. Les yeux de l'aviateur étaient révulsés, mais le visage était assez calme. Une jambe était encore engagée dans l'armature.

Le corps qui avait été tout d'abord relevé par un gendarme fut porté dans un hangar, où les spectateurs déboutonnèrent en hâte le col de la chemise et les vêtements, tandis que le docteur Friot constatait, outre la fracture du crâne, une rupture de la colonne vertébrale.

Ce que dit le mécanicien de Delagrange

Le mécanicien chef monteur de Delagrange ne peut pas comprendre la cause de l'accident. « L'aviateur, déclare-t-il, avait marché avec ce même appareil à Blackpool, à une vitesse de 86 kilomètres à l'heure et tous les tendeurs du monoplan avaient été doublés ainsi que tous les fils de commande. »

Le chef monteur croit que Delagrange a été victime d'une trop rapide dépression en passant au-dessus du hangar Mathis et que, pris dans un remous, l'appareil capota. Toutefois, il est possible que l'aile gauche qui allait contre le vent, n'ait pas pu résister à une forte pression et que le montant se soit rompu près de l'hélice. Cependant l'appareil ne capota pas entièrement et tomba sur le flanc gauche. Delagrange dut être projeté de son siège la tête la première.

Certains journaux sportifs ayant fait des éditions spéciales relatant cette catastrophe, les exemplaires s'enlèvent rapidement, augmentant l'émotion déjà grande dans le public. Un portrait de l'aviateur exposé dans la vitrine d'un photographe bordelais, a été voilé d'un crêpe aussitôt l'accident connu. — (*Havas*.)

Condoléances officielles

Dès que fut connue la nouvelle de la mort de Delagrange, le président du Conseil a chargé le préfet du Loiret, département d'origine de l'aviateur, de présenter ses condoléances à la famille du défunt.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de Delagrange est parvenue à M. Millerand, à la Rochelle, le ministre des Travaux publics a chargé le préfet du Loiret d'aller porter ses condoléances à la famille de l'aviateur qui habite Orléans.

SUR UNE VOIE FERRÉE

Des blocs de pierre y furent posés

Brest, 4 janvier. — Sur la ligne du chemin de fer départemental de Plouescat à Cleder et à quelques kilomètres avant cette dernière station, deux blocs de pierre, pesant environ quarante kilos, avaient été posés sur les rails.

La locomotive d'un train, qui circulait sur la ligne, a été sérieusement endommagée. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Une enquête est ouverte.

LE MEUTRE DE CHATRIE

Blois, 4 janvier. — La femme Larcher, cinquante ans, du hameau de Chatrie, près de Châteauvieux (Loir-et-Cher)), a été arrêtée sous l'inculpation du meurtre de M. Petitbon

Le mari de la femme Larcher a été mis à la disposition de la justice.

UN CADAVRE SUR UNE VOIE FERREE

Belfort, 4 janvier. — On a trouvé aujourd'hui sur la ligne Paris, à proximité de la gare de Belfort, le cadavre coupé en deux d'un soldat du 35e d'infanterie.

UN GRAVE INCENDIE

Perpignan, 4 janvier. — Cet après-midi, M. Adrogue, droguiste, s'étant approché, étant dans son entrepôt, d'un bidon de vernis avec une bougie allumée, une explosion se produisit, communiquant l'incendie à l'entrepôt.

M. Adrogue, sa femme et un client sont brûlés très grièvement. Les pompiers eurent beaucoup de peine à se rendre maîtres de l'incendie.

UN VAPEUR ECHOUÉ

Brest, 4 janvier. — Le vapeur *Président-Le Roy-Lallier*, allant de Dunkerque à Bordeaux, a touché une roche par temps de brume, à la hauteur de l'île de Guernesey.

Le vapeur a relâché la nuit dernière en rade de Brest pour s'échouer, ses deux compartiments d'avant étant remplis d'eau.

CHUTE MORTELLE

Reims, 4 janvier. — Cet après-midi, M. Paul Monniot, âgé de 37 ans, professeur à l'école municipale professionnelle, était occupé à tirer des épreuves photographiques sur la terrasse de cet établissement quand il tomba dans le vide d'une hauteur de 12 mètres.

Relevé les jambes et les bras cassés, le crâne fracturé, il expira presque aussitôt.

LE MESSAGE DE M. TAFT

Il est ajourné

Washington, 4 janvier. — M. Taft ajourne à la semaine prochaine l'envoi du message proposant des amendements à la loi qui régit les rapports commerciaux entre les différents Etats de l'Union.

On remarque beaucoup ce nouvel ajournement, qui survient après la conférence où les présidents des compagnies de chemins de fer se sont déclarés hostiles aux dites propositions. — (*Havas*.)

JOURNAUX DE CE MATIN

L'Eglise et la « pénétration pacifique »

Le Rappel (Editorial) :

Pour capter l'âme populaire, pour reconquérir sa suprématie perdue, l'Eglise berce le prolétariat d'une chanson nouvelle.

Pendant que M. Amette plonge sa mitre dans le pétrin des mitrons, M. de Mun crée, oriente, dirige des « Cercles catholiques d'ouvriers »

Ainsi, par l'effort de ses représentants les plus qualifiés et les plus éminents, l'Eglise tente de pénétrer dans les milieux démocratiques.

Elle cesse de se mettre en bataille pour employer la manière douce. Elle pratique la « pénétration pacifique ».

Est-ce à dire que sa tentative soit susceptible de réussir ?

Fort heureusement le peuple, plus que quiconque, se souvient.

Ce bloc noir — même enfariné auprès des boulangers — ne lui dit rien qui vaille.

L'Eglise peut chercher à remplacer les lumières qui se sont éteintes dans le ciel en essayant d'en allumer sur la terre. Ceux qu'elle a, pendant des siècles, plongés dans les ténèbres, n'ouvriront pas les yeux à leur clarté douteuse.

Les bottes qu'on cire

L'Action (M. Bérenger) :

Autant est ridicule et dangereuse cette coutume gouvernementale qui envoie un ministre des colonies présider le centenaire d'un poète, ou un ministre des Beaux-Arts inaugurer une Bourse de Commerce, autant est sérieuse et féconde l'initiative d'un homme d'Etat qui consacre ses vacances à connaître sur place les affaires de son ressort.

Faut-il rappeler qu'aux grandes époques de l'énergie française, spécialement en matière de travaux publics, Richelieu d'abord, plus tard Colbert et Vauban, et, enfin, plus près de nous, Bonaparte ne négligèrent jamais ces voyages techniques d'étude auxquels nous devons les grands arsenaux et les grandes chaussées, gloire et défense de l'ancienne France.

Sans vouloir accabler personne sous les grands noms du passé, il nous paraît juste de noter qu'à l'heure actuelle de l'évolution nationale, le ministre des Travaux publics a grandement raison de tenir ainsi les promesses économiques contenues dans la Déclaration ministérielle du cabinet Briand...

Des chimères, alors ?

La Guerre Sociale (G. Hervé) :

Nous affirmons que le peuple qui bâille quand on lui parle de scrutin d'arrondissement et de R. P., de capitalisation et de répartition, et qui a perdu toute confiance dans les parlementaires quels qu'ils soient, et confiance en lui-même, ce qui est plus grave, recommencera à se passionner lorsqu'il verra, dans le pays, un parti révolutionnaire idéaliste, « romantique » et batailleur se dresser contre toutes les forces de l'Etat bourgeois.

Nous proclamons, une fois de plus, que ce n'est pas en alignant des chiffres froids et glacés ou des raisonnements impeccables de logique abstraite, ni en promettant des déplacements même utiles de réverbères et de bornes fontaines, ni des retraites pour les morts, qu'on entraînera le peuple, mais en s'adressant à sa passion, en faisant vibrer chez lui la corde sentimentale, en faisant miroiter à ses yeux des paradis terrestres à sa portée quand il le voudra, en adoptant une façon de combattre capable de l'intéresser comme un drame et un roman feuilleton.

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France